

## QUI ÉTAIT SALOMÉ ?

Julie DALAISON\*

*Résumé.* – Des monnaies émises par la cité de Nicopolis en Arménie Mineure montrent les portraits du souverain Aristobule et de sa femme Salomé. Cette émission amène à s’interroger sur l’identité réelle de cette dernière, afin de savoir s’il s’agit de la « fameuse » Salomé – la « danseuse aux voiles » – qui, sur les ordres de sa mère Hérodiad, aurait charmé Antipas pour obtenir la tête de Jean-Baptiste. En reprenant les témoignages de Flavius Josèphe et des *Évangiles* et en réexaminant certains aspects de la généalogie fort complexe des Hérodiens, cet article tente de montrer qu’il s’agit en fait de deux personnes distinctes.

*Abstract.* – Some coins emitted by the city of Nicopolis in *Armenia Minor* show the portraits of the king Aristobulus and his wife Salome. This mint raises the question of the true identity of Salome, in order to know if she was the famous Salome – « Salome of the Seven Veils » – who, by order of her mother Herodias, would have charmed Antipas in dancing to obtain the head of John the Baptist. Going over the accounts of Flavius Josephus writings and the Gospels, together with a reassessment of several aspects of the deeply complex genealogy of the Herodians, this article attempts to show that in fact there were two different women.

*Mots-clés.* – Salomé, Aristobule, Hérodiad, Antipas, Hérodiens, Arménie Mineure, Nicopolis.

---

\* Maître de Conférences en Histoire romaine, Université Lyon II, HiSoMA ; Julie.Dalaison@univ-lyon2.fr

Le sujet abordé dans cet article avait été déjà envisagé incidemment dans le cadre de l'étude de l'atelier de Nicopolis en Arménie Mineure<sup>1</sup>, parue il y a quelques années dans les *Hommages à Bernard Rémy*<sup>2</sup>. En effet, une partie des monnaies émises par cette cité portent au droit le portrait du roi Aristobule et au revers celui de son épouse Salomé<sup>3</sup>. Il m'a paru intéressant de revenir sur l'identité et la personnalité de ces deux souverains et de faire connaître plus précisément les aspects que soulève cette question dans un article spécifiquement consacré à ce sujet.



Figure 1 –

Aristobule, fils d'Hérode de Chalcis, petit-fils d'Aristobule et arrière petit-fils d'Hérode le Grand, a été mis sur le trône d'Arménie Mineure en 54 p.C., en remplacement de Cotys<sup>4</sup>, mort ou évincé par les autorités romaines<sup>5</sup>.

Aristobule régna sur l'Arménie Mineure en compagnie de son épouse, la reine Salomé, qui apparaît au revers de certaines monnaies<sup>6</sup>. Jusqu'aux travaux de Nikos Kokkinos en 1986 et 1998, les auteurs avaient toujours pensé qu'il s'agissait de la fille d'Hérodiade, celle qui aurait dansé devant son beau-père Antipas afin d'obtenir la tête de Jean-Baptiste réclamée par sa mère. Cette vulgate traditionnelle est encore en partie reprise aujourd'hui dans des publications récentes, comme celle de Christian-Georges Schwentzel<sup>7</sup>. Or, les écrits de Nikos Kokkinos<sup>8</sup>, en essayant de déterminer les dates de naissance des différents protagonistes, proposent de

1. Une note additionnelle en fin d'article rend compte d'une nouvelle monnaie d'Aristobule publiée peu de temps après l'étude de l'atelier de Nicopolis.

2. J. DALAISON, « L'atelier monétaire de Nicopolis en Arménie Mineure » dans J. DALAISON, éd., *Espaces et pouvoirs de l'Anatolie à la Gaule. Hommages à Bernard Rémy*, Grenoble 2007, p. 203-237.

3. La monnaie illustrée ci-après (fig. 1) correspond au n° 1a du catalogue donné dans la note additionnelle en fin d'article.

4. Dion Cas. LIX, 12 ; Flav. Jos., *AJ*, XIX, 338 ; Tac. XI, 9.

5. Flav. Jos., *AJ*, XX, 158 ; Flav. Jos., *BJ*, II, 252.

6. J. DALAISON, *art. cit.* n. 2, n° 2-4.

7. CHR.-G. SCHWENTZEL, « Le rôle politique des femmes de la dynastie d'Hérode : Hérodiade, Cypros, Bérénice, Salomé », *Res Antiquae* 6, 2009, p. 155-166 ; CHR.-G. SCHWENTZEL, *Hérode le Grand*, Paris 2011, p. 202-235 et CHR.-G. SCHWENTZEL, *Juifs et Nabatéens. Les monarchies ethniques du Proche Orient hellénistique et romain*, Rennes 2013, p. 170-171.

8. N. KOKKINOS, « Which Salome Did Aristobulus Marry ? », *Palestine Exploration Quarterly* 118, 1986, p. 33-50 ; N. KOKKINOS, *The Herodian Dynasty. Origins, Role in Society and Eclipse*, Sheffield 1998, p. 162-164, 206-240 (chap. 8), 264-340 (chap. 10).

voir dans la Salomé d'Arménie Mineure, qui aurait effectivement dansé devant Antipas, une fille d'Antipas – et non d'Hérodiad – appelée Hérodiad-Salomé. Cette hypothèse, si elle paraît séduisante au premier abord, ne saurait être retenue dans sa totalité et il convient de reprendre les différents arguments de Nikos Kokkinos et de voir en quoi ils sont critiquables.

Pour cela, il faut se plonger dans la généalogie, fort complexe, des Hérodiens<sup>9</sup>, les descendants d'Hérode le Grand de Judée<sup>10</sup>.

Nikos Kokkinos essaie dans un premier temps de déterminer la date de naissance d'Aristobule, fils d'Hérode de Chalcis et de Mariamme. Il s'appuie à cet effet sur un passage de Flavius Josèphe qui évoque une lettre donnée par Claude le 28 juin 45 aux ambassadeurs de Judée et dans laquelle il transmet ses salutations au roi Hérode et à Aristobule qualifié de jeune<sup>11</sup> : ἀριστοβούλω τῷ νεωτέρῳ (AJ, XX, 13). Nikos Kokkinos traduit ce passage par « le jeune Aristobule » et en déduit que ce dernier, ne pouvant avoir plus de 13 ans en 45, serait né vers 32-33. Cependant, le passage de Flavius Josèphe doit être traduit par « Aristobule le Jeune », sans doute pour le distinguer de son grand-père et de son oncle homonymes. Du coup, cette phrase ne permet en aucun cas de déterminer sa date de naissance et il peut être né bien avant. Nikos Kokkinos donne alors un second argument : puisqu'à la mort d'Hérode de Chalcis en 49 ce n'est pas son fils qui lui succède, mais son neveu le futur Agrippa II<sup>12</sup>, ceci prouverait qu'Aristobule était trop jeune pour monter sur le trône, de même qu'Agrippa II avait été jugé trop jeune par Claude en 44 pour succéder à son père Agrippa I (ce dernier avait alors 54 ans et son fils 17 ans)<sup>13</sup>. Cependant, cet argument n'est pas très convaincant car Agrippa II abandonne

9. F. DE SAULCY, « Monnaie d'Aristobule roi de la Chalcidique » dans *Mélanges de Numismatique*, t. 3, Paris 1882, p. 340-345 ; U. WILCKEN, « Aristobulos 10 », *RE* 2/1, 1895, col. 910 ; F. MACLER, « Notes d'histoire sur Salomé la danseuse », *Mercur Musical*, 1907, p. 615-625 ; TH. REINACH, « Le mari de Salomé et les monnaies de Nicopolis d'Arménie », *REA* 16, 1914, p. 139-143, 153-157 ; A. G. GOLIKOV, « Deux monnaies grecques. I. Monnaie d'argent inédite de Panticapée. II. Monnaie arménienne de cuivre du roi Aristobule et de sa femme Salomé », *RN* 34, 1931, p. 8-10 ; *PIR*, I, p. 206, n° 1052 « Aristobule » ; A. REIFENBERG, « Portrait Coins of the Herodian Kings », *Spink & Son's Numismatic Circular* 43/5, mai 1935, col. 169-176 ; ID., *Israel's History in Coins from the Maccabees to the Roman Conquest*, Londres 1953, p. 11-12 ; ID., *Ancient Jewish Coins*, Jérusalem 1969, p. 24-25 ; R. D. SULLIVAN, « The Dynasty of Judaea in the First Century », *ANRW* II/8, 1977, p. 305-308, 310-313, 317-345 ; Y. MESHORER, *Ancient Jewish Coinage*, 2 vol., New York 1982, p. 170-171 ; KL. BRINGMANN, « Aristobulos 6 », *DNP* 1, 1996, col. 1105-1106 ; M. GOODMAN, « Judaea », *CAH*<sup>2</sup> 10, 1996, p. 741-746 ; E. BOWIE et W. AMELING, « Herodes 2 et 4 », *DNP* 5, 1998, col. 460 ; Y. MESHORER, *A Treasury of Jewish Coins from the Persian Period to Bar Kokhba*, Jérusalem 2001, p. 179-182 ; M. SARTRE, *D'Alexandre à Zénobie. Histoire du Levant antique. IV<sup>e</sup> siècle av. J.-C.-III<sup>e</sup> siècle ap. J.-C.*, Paris 2001, p. 536-551 ; I. WANDREY, « Salome 2 », *DNP* 10, 2001, col. 1262-1263.

10. Hérode le Grand a été marié au moins quatre fois. Avec Mariamme I, il a eu cinq enfants dont Aristobule ; avec Mariamme II, il a eu Hérode ; avec Malthace, il a eu trois enfants dont Antipas et Olympias ; avec Cléopâtre, il a eu deux fils dont Philippe. Voir en fin d'article les arbres généalogiques simplifiés, donnés pour chacun des mariages d'Hérode le Grand et comportant seulement les personnages mentionnés dans cet article.

11. Flav. Jos., AJ, XX, 11-14.

12. Flav. Jos., AJ, XX, 104 ; Flav. Jos., BJ, II, 217-223.

13. Flav. Jos., AJ, XIX, 353-363 ; Flav. Jos., BJ, II, 217-223. Les dates d'Agrippa I et de ses enfants sont les seules connues avec certitude. Agrippa I, frère d'Hérode de Chalcis, est né en 11 a.C. ; Agrippa II est né en 27 p.C., Bérénice – la seconde femme d'Hérode de Chalcis – en 28, Mariamme en 34 et Drusilla en 38.

Chalcis pour un territoire plus grand en 53 et le royaume, qui passe sous le gouvernement direct de Rome, n'est pas donné à Aristobule – alors assez âgé puisqu'il aurait au moins 21 ans, si on suit Nikos Kokkinos, et puisqu'il est de toute façon fait roi d'Arménie Mineure l'année suivante. On peut plutôt voir dans la politique romaine une volonté de casser la succession naturelle des souverains, de bien leur montrer qu'ils sont à la tête de royaumes-clients de Rome et qu'ils sont nommés dans tel ou tel territoire comme de simples fonctionnaires romains. Du coup, l'âge n'est pas un critère déterminant. Ces différentes critiques font qu'Aristobule peut être né bien avant 32-33 et s'être marié bien avant 50.

Nikos Kokkinos part du principe que les hommes se marieraient vers 17 ans, les filles vers 12 ans et que les couples auraient leur premier enfant un an après leur mariage. Cette théorie est sans doute vraie dans la majorité des cas. Cependant, il ne faut pas oublier que certains mariages peuvent avoir lieu plus tard pour des raisons politiques et dynastiques et que, dans les listes des enfants données par les auteurs antiques, les enfants morts en bas âge, ce qui était assez fréquent, ne sont généralement pas pris en compte. On rencontre ainsi parfois des couples qui n'ont eu qu'un seul enfant, celui-ci n'étant pas forcément né la première année du mariage.

Nikos Kokkinos, voulant coller absolument à sa chronologie d'Aristobule rencontre alors un problème concernant la date de naissance de sa mère, Mariamme. Elle est la fille d'Olympias, une des filles d'Hérode le Grand, qui, à la mort de son père en 4 a.C., devait avoir au moins 12 ans, puisque celui-ci ne laissait aucune fille célibataire. Si on considère des fourchettes chronologiques assez larges, Mariamme a dû naître vers 2 a.C., se marier vers 10 p.C. et donner naissance à Aristobule vers 12 p.C. Cette date paraît vraisemblable si l'on est convaincu qu'Aristobule n'était pas « jeune » en 45.

Quant à Hérode de Chalcis, frère d'Agrippa I, il a dû naître dans les années 10 a.C.<sup>14</sup> et se serait alors marié une première fois vers 20 ans. Il n'aurait eu qu'un fils parvenu à l'âge adulte, Aristobule ; il se remarie ensuite avec sa nièce Bérénice autour de 44 et a deux autres fils : Berenicianus et Hyrcan<sup>15</sup>. La différence d'âge entre les enfants des deux lits n'est pas un problème et ne plaide pas forcément en faveur d'une naissance plus tardive pour Aristobule.

Le deuxième aspect sur lequel se penche Nikos Kokkinos est celui de la biographie de Salomé. Celle-ci est la fille d'Hérodiad – fille d'Aristobule et sœur d'Agrippa I et d'Hérode de Chalcis – et d'Hérode, fils d'Hérode le Grand. Ce dernier est souvent appelé Hérode Philippe, mais cette dénomination n'est pas correcte dans la mesure où elle n'est attestée nulle part et procède d'un mélange entre les renseignements fournis par Flavius Josèphe – qui l'appelle Hérode – et par les *Évangiles* – qui parlent de Philippe. Nikos Kokkinos suppose que les filles

14. Flav. Jos., *AJ*, XVII, 12 ; Flav. Jos., *AJ*, XVIII, 134-137 ; Flav. Jos., *BJ*, I, 552. Dans ces passages, l'auteur donne la liste des enfants d'Aristobule, fils d'Hérode le Grand, mais ne mentionne pas toujours les enfants dans le même ordre, ce qui ne permet pas de donner la succession chronologique des enfants avec précision. Dans *BJ*, I, 552, l'auteur cite tous les enfants et mentionne d'abord les garçons (Hérode de Chalcis, Agrippa I et Aristobule) puis les filles (Hérodiad et Mariamme). Cela dit, il n'est pas sûr que les enfants soient nés exactement dans cet ordre. De toute façon, ils sont nés avant 8 a.C., date à laquelle Aristobule est condamné à mort par son père.

15. Flav. Jos., *AJ*, XIX, 277 ; Flav. Jos., *AJ*, XX, 104 ; Flav. Jos., *BJ*, II, 217-223.

d'Aristobule, Hérodiad et Mariamme, seraient nées avant les garçons et donc avant 11 a.C. et après 15 a.C., date supposée du mariage de leur père. Cependant, cette hypothèse n'est pas vérifiable et elles sont de toute façon nées avant 8 a.C. Quoi qu'il en soit, si Hérodiad est née entre 13 et 8 a.C., elle a pu se marier entre 1 a.C. et 5 p.C. et Salomé a pu naître entre 2 et 7 p.C., voire plus tard<sup>16</sup>, si on suppose qu'elle n'est pas le premier enfant du couple, mais la seule survivante. Elle ne serait qu'un peu plus âgée que son futur mari Aristobule, ce qui n'est pas forcément choquant, d'autant qu'elle a été mariée une première fois. On sait qu'Hérodiad a abandonné son mari Hérode encore vivant après la naissance de Salomé<sup>17</sup>, sans doute vers 35, au moment où Antipas, parti en voyage pour Rome afin de réclamer le trône de Philippe fraîchement décédé, s'est arrêté chez son demi-frère Hérode où il serait tombé sous le charme de sa belle-sœur Hérodiad<sup>18</sup>. Flavius Josèphe écrit que Salomé a été mariée une première fois au tétrarque Philippe, autre fils d'Hérode le Grand, avant d'épouser Aristobule après la mort de son mari en 33-34<sup>19</sup>. Aristobule aurait alors été âgé d'une vingtaine d'années, ce qui est tout à fait plausible. Cependant, Nikos Kokkinos, qui trouve bizarre que Philippe ait attendu si longtemps pour se marier – il aurait été âgé d'une quarantaine d'années<sup>20</sup> selon que l'on situe le mariage plutôt dans la première ou dans la seconde moitié des années 10, en fonction de la date de naissance retenue pour Salomé –, s'appuie sur les *Évangiles* qui parlent de Philippe comme premier mari d'Hérodiad et suppose qu'il a épousé sa nièce et belle-sœur dès la naissance de Salomé qu'il place vers 1 a.C.<sup>21</sup>. Il sous-entend ainsi que Flavius Josèphe s'est trompé et que ce n'est pas Salomé, mais Hérodiad, qui a épousé le tétrarque Philippe. Hérodiad aurait de ce fait été mariée trois fois. Cependant, on peut douter de cette hypothèse dans la mesure où Flavius Josèphe est une source habituellement fiable, en tout cas considérée comme mieux informée que les auteurs des *Évangiles*, d'autant que ces derniers avaient sans

---

16. Chr.-G. Schwentzel (*Hérode...*, *op. cit.* n. 7, p. 210-216) suppose pour sa part que Salomé devait avoir 11-12 ans au moment de la mort de son premier époux Philippe en 34 p.C. Elle serait donc née en 22-23 p.C. (dans son article de 2009 – *art. cit.* n. 7 –, p. 164, l'auteur pense qu'elle serait née entre 15 et 20 et aurait eu entre 14 et 19 ans en 34 p.C.). Cette union très jeune de Salomé avec son mari expliquerait l'absence d'héritier connu pour le couple. Cependant, cette absence de descendance peut aussi trouver son explication dans le fait qu'aucun des enfants nés éventuellement de cette union n'auraient survécu (ils n'auraient donc pas été cités par les sources).

17. Flav. Jos., *AJ*, XVIII, 134-137. Ceci ne signifie pas pour autant qu'Hérodiad a abandonné son mari tout de suite après la naissance de sa fille. La séparation peut voir en lieu bien des années plus tard.

18. Flav. Jos., *AJ*, XVIII, 109-110.

19. Flav. Jos., *AJ*, XVIII, 134-137. CHR.-G. SCHWENTZEL, *Hérode...* (*op. cit.* n. 7), p. 216-217.

20. Ce mariage tardif est en effet surprenant. On peut penser que Flavius Josèphe ne mentionne pas d'autre femme pour Philippe, si son mariage précédent ne lui a pas donné d'enfants viables et si sa femme n'a pas joué ensuite de rôle. Il est aussi possible que Philippe ait attendu pour se marier, en raison de l'intérêt que les autres tétrarques manifestaient pour son royaume et afin de bien contrôler sa succession. Cela dit, il n'a pas non plus eu d'enfants (vivants) avec Salomé, mais celle-ci est ensuite connue pour s'être remariée, ce qui explique peut-être qu'elle soit citée par Flavius Josèphe. On peut aussi supposer que l'hypothétique première femme de Philippe pouvait ne pas être une princesse hérodienne et de ce fait avoir moins retenu l'attention de l'auteur.

21. Comme nous l'avons vu précédemment, cette date de 1 p.C. est sans doute un peu trop haute.

doute une intention édicatrice et moralisatrice<sup>22</sup> visant à montrer la turpitude d'Hérodiad, présentée comme la principale responsable de la décollation de Jean-Baptiste. Il semble donc que les *Évangiles* soient à manier avec une extrême précaution, d'autant que l'union d'Hérodiad et Antipas, qui n'est vraisemblablement pas un mariage d'amour, peut s'expliquer par le contexte politique des années 33-34. En effet, Philippe vient de décéder et son royaume est convoité par les autres tétrarques : Agrippa I, le frère d'Hérodiad, et Antipas – fils d'Hérode le Grand – leur oncle. On peut supposer que les deux hommes ont essayé d'utiliser Hérodiad, mère de Salomé la veuve de Philippe, mort sans enfants, pour contrôler l'autre et tenter de récupérer le royaume<sup>23</sup>. En mariant sa sœur avec Antipas, Agrippa I pouvait espérer connaître les manœuvres de son beau-frère et inversement. L'utilisation des femmes dans la politique dynastique était fréquente et est un argument plausible pour expliquer ce mariage tardif. Il semblerait qu'Hérodiad, présentée comme une ambitieuse et une intrigante, ait finalement choisi le parti de son mari et ait dû le suivre en exil après le don par Caligula du royaume de Philippe à Agrippa I en 38-39<sup>24</sup>.

Reste alors à voir le problème de l'identité de la fillette ayant dansé devant Antipas pour obtenir la tête de Jean-Baptiste<sup>25</sup>. Cet épisode n'est évoqué que par les *Évangiles*<sup>26</sup>. Le nom de la fille d'Hérodiad, Salomé, n'est par ailleurs donné que par Flavius Josèphe. Ce sont donc les auteurs et les exégètes postérieurs qui ont fait le rapprochement entre les deux et rien ne prouve que ce soit effectivement Salomé qui ait dansé devant Antipas. De plus, dans l'*Évangile* de Marc, qui est le plus ancien, il semblerait que l'on puisse traduire la phrase

22. Comme Philippe venait de décéder, il faisait alors un « candidat » idéal. D'ailleurs les *Évangiles*, à la différence de Flavius Josèphe, ne sont pas forcément d'une grande rigueur historique. Ils sont plutôt choqués par la nouvelle consanguinité de ce remariage (Hérodiad épouse au moins deux de ses oncles) et sont en réalité assez peu soucieux de l'identité réelle de ces deux oncles. Cf. aussi CHR.-G. SCHWENTZEL, *Hérode...* (*op. cit.* n. 7), p. 218-219.

23. Flav. Jos., *AJ*, XVIII, 106-119.

24. Flav. Jos., *AJ*, XVIII, 242 ; Flav. Jos., *BJ*, II, 182.

25. Comme le rappelle Chr.-G. Schwentzel (*art. cit.* n. 7, p. 160 et *Hérode...*, *op. cit.* n. 7, p. 217, 223-225), la mort de Jean-Baptiste, selon la source à laquelle on se rattache, peut être placée à deux dates différentes. Si on suit Flavius Josèphe, Arétas IV (père de la première femme d'Antipas que celui-ci avait répudiée pour épouser Hérodiad) aurait attaqué le royaume d'Antipas pour venger cet affront, quelques mois avant la mort de Tibère, soit en 36 p.C. Étant donné que cette attaque est vue comme une punition divine contre celui qui a ordonné la mort de Jean-Baptiste, la décollation de ce dernier est placée en 35-36. En revanche, si on suit les *Évangiles*, on place généralement la mort de Jean-Baptiste en 28-29, juste avant celle de Jésus en 30, car une partie des disciples de Jean-Baptiste rejoint Jésus. Il faudrait alors en déduire que, soit Flavius Josèphe s'est trompé, soit, comme le propose Chr.-G. Schwentzel, Arétas IV aurait attendu huit ans avant de lancer son expédition. En réalité, cette dernière hypothèse n'est pas recevable puisque de toute façon le mariage entre Hérodiad et Antipas – et la répudiation de Phasaëlis – a lieu en 35. Il faudrait alors plutôt penser que huit ans après la mort de Jean-Baptiste, ses fidèles voyaient encore dans l'expédition d'Arétas, survenue après la répudiation de sa fille, un signe d'un châtement divin. De toute façon, il me semble que l'hypothèse de 28-29 pose problème car, à cette date, Hérodiad n'était pas encore mariée à Hérode. D'ailleurs, l'*Évangile* de Marc (VI, 17) mentionne qu'Antipas est marié à Hérodiad au moment de la mort de Jean-Baptiste. Il faut donc conclure à une incohérence au sein des *Évangiles* et sans doute privilégier la version de Flavius Josèphe.

26. Luc III, 19-20 et IX, 7-9 ; Marc VI, 17-29 ; Mat. XIV, 1-12.

concernant cet épisode soit par « la fille d'Hérodiade », soit plutôt par « sa fille Hérodiade » : καὶ εἰσελθούσης τῆς θυγατρὸς αὐτῆς τῆς (autre leçon : αὐτοῦ) Ἡρωδιάδος (VI, 22). Si l'on retient la première leçon, il pourrait s'agir d'une autre fille d'Hérodiade – non mentionnée par Flavius Josèphe, née après Salomé et dont le père est inconnu. En revanche, si on accepte la seconde leçon, il s'agirait alors d'une fille d'Antipas qu'il aurait eue de son premier mariage avec Phasaelis, fille d'Aréas IV de Nabatène, répudiée lors de son mariage avec Hérodiade. De plus, la personne dansant devant Antipas, aux environs de 35, est une très jeune fille<sup>27</sup>, ce qui n'est pas le cas de Salomé, née dans la première décennie du siècle. Du coup, et sur ce point seulement, on peut suivre Nikos Kokkinos, et penser que l'enfant qui danse devant Antipas, si cet événement est véridique, est une fille d'Antipas issue de son premier mariage, sans doute nommée Hérodiade, même si elle n'apparaît pas chez Flavius Josèphe. Antipas se serait alors laissé influencer et attendrir par sa propre fille, toute jeune encore et sans doute aisément manipulée par Hérodiade (de ce fait, la suite du texte de Marc – VI, 24-28 – où il est question de « sa mère », en évoquant celle de la jeune danseuse, ne viendrait pas contredire cette hypothèse du moment où on comprend « mère » au sens large de (belle-)mère, c'est-à-dire femme de son père). En revanche, contrairement à ce qu'écrit Nikos Kokkinos, on ne peut dire qu'elle s'appelle Hérodiade-Salomé, puisque ce nom composé n'apparaît nulle part. Ici, c'est l'auteur qui essaie de synthétiser et manipuler les sources littéraires et numismatiques pour les faire coller à son hypothèse de départ qui est que Salomé, la fille d'Hérodiade, n'a joué aucun rôle historique : elle n'aurait pas dansé devant Antipas et n'aurait épousé ni Philippe, ni Aristobule. En réalité, la démonstration de Nikos Kokkinos est circulaire et ne peut en aucun cas être admise dans son ensemble.

Pour résumer, les souverains présents sur les monnaies de Nicopolis sont donc bien Aristobule et Salomé, connus par Flavius Josèphe. Aristobule serait né vers 12 et Salomé, la fille d'Hérodiade, entre 3 et 7. Elle aurait tout d'abord épousé Philippe, puis, à sa mort en 33-34, elle aurait été mariée à Aristobule, avec qui elle a eu trois enfants : Hérode, Agrippa et Aristobule. Cette Salomé n'est en aucun cas la danseuse aux voiles des *Évangiles* qui, si elle a réellement existé, est sans doute une autre princesse hérodiennne du nom d'Hérodiade, née vers 28 et fille d'Antipas.

---

27. CHR.-G. SCHWENTZEL, *art. cit.* n. 7, p. 164 et *Hérode...* (*op. cit.* n. 7), p. 222-223. Si on retient la date de 22-23 donnée par Chr.-G. Schwentzel pour la naissance de Salomé, elle aurait alors 12-13 ans en 35 et ne serait de toute façon déjà plus une *korasion*, terme qui désigne une jeune-fille prépubère (à moins de supposer que les *Évangiles* aient voulu encore noircir le tableau des Hérodiens en insistant sur le fait qu'Antipas se serait laissé bernier par une toute jeune-fille, que Salomé n'était plus en réalité). En revanche, une fille d'Antipas et de Phasaelis, née dans les dernières années de leur union, pourrait fort bien remplir ce rôle.

## NOTE ADDITIONNELLE

Un article paru en 2008 est venu enrichir le catalogue monétaire de l'atelier de Nicopolis en Arménie Mineure et en particulier celui des pièces émises au nom d'Aristobule. Cette monnaie a les mêmes coins de droit et de revers que des exemplaires déjà connus, mais son très bon état de conservation permet de lire précisément l'ère apposée sur le droit et de corriger ainsi l'ordre du catalogue publié par mes soins en 2007.

Je donne donc ci-après une photo (fig. 2) de ce nouvel exemplaire (n° 4c dans la description qui suit), ainsi que la version révisée du catalogue de ces émissions<sup>28</sup>, avec entre crochets l'ancien numéro de la publication de 2007.

an 8 du règne d'Aristobule = **61-62 p.C.**

AE. 19-21 mm, 6,39 g (4 ex. dont 1 ?). Axe : 12 h (2), ? (2).

**Type 1 [2]** : buste de Salomé

*Recueil*<sup>29</sup>, p. 135, n° 1 corr. ; *RPC* 1<sup>30</sup>, p. 570, n° 3840.

D 1 : ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΑΡΙΣΤΟΒΟΥΛΟΥ ΕΤ Η, buste diadémé et drapé à g.

D 2 : ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΑΡΙΣΤΟΒΟΥΛΟΥ ΕΤ [ ], même description.

D 3 : ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΑΡΙΣΤΟΒΟΥΛΟΥ [ ], même description.

R 1 : ΒΑΣΙΛΙΣΣΗΣ ΚΑΛΟΜΗΣ, buste diadémé et drapé de Salomé à g.

R 2 : ΒΑΣΙΛΙΣΣΗΣ ΚΑΛΟΜΗΣ, même description.

R 3 : ΒΑΣΙΛΙΣΣΗΣ ΚΑΛΟΜΗΣ, même description.

**1. [2]** D 1-R 1

a. Paris, FG 15 (= FR. IMHOOF-BLUMER, *Porträtköpfe auf antiken Münzen hellenischer und hellenistischer Völker*, Leipzig 1885, p. 44 et pl. VI, n° 21-22 ; F. MACLER, *art. cit.* n. 9, p. 625, revers ; TH. REINACH, *art. cit.* n. 9, p. 143, fig. 8 ; *Recueil*, p. 135, n° 1 corr. et pl. suppl. L, n° 11 ; A. REIFENBERG, *art. cit.* n. 9, col. 174, n° 8 ; A. REIFENBERG, *Ancient Hebrew Arts*, New York 1950, p. 83, n° 4 ; A. REIFENBERG, *Israel's History...*, *op. cit.* n. 9, p. 27, n° 15-16 ; A. REIFENBERG, *Ancient Jewish...*, *op. cit.* n. 9, p. 48, n° 71 et pl. V ; N. KOKKINOS, *art. cit.* n. 8, p. 33, n° 1A-1B ; Y. MESHORER, « Ancient Jewish Coinage. Addendum I », *INJ* 11, 1990-1991, p. 127, n° 5BN et pl. 31 ; *RPC* 1, p. 570, n° 3840 et pl. 147 ; Y. MESHORER, *A Treasury...*, *op. cit.* n. 9, p. 263, n° 365 et pl. 78. Coll. Waddington, n° 7280) ; 7,12 g ; 12 h.

**2. [3]** D 2-R 2

a. Haifa (= Y. MESHORER, *Ancient Jewish...*, *op. cit.* n. 9, p. 280, n° 5 et pl. 29 ;

28. Pour les photographies des autres monnaies (n° 1a, 2a, 2b, 3a, 4a et 4b), ainsi que pour la suite – non modifiée – du catalogue (à partir du n° 5), se reporter à J. DALAISON, *art. cit.* n. 2, p. 215-221.

29. = W. H. WADDINGTON, E. BABELON et TH. REINACH, *Recueil général des monnaies grecques d'Asie Mineure*. I, 1. *Pont et Paphlagonie*, Paris 1925.

30. = A. BURNETT, M. AMANDRY et R. P. RIPOLLÈS, *Roman Provincial Coinage*, vol. 1, part. 1 et 2, Londres-Paris 1998 (1<sup>ère</sup> éd. 1992).

Y. MESHORER, *A Treasury...*, op. cit. n. 9, p. 263, n° 365a et pl. 78. Selon N. KOKKINOS, *art. cit.* n. 8, p. 47, n. 1, la monnaie aurait été acquise par R. Hecht lors d'une vente aux enchères *Superior Galleries*, le 15 juin 1976) ; 5,72 g ; ?.

b. Munich (= E. Q. VISCONTI, *Planches de l'iconographie grecque*, Paris 1811, pl. 57, fig. 12 ; Th. REINACH, *art. cit.* n. 9, p. 143, fig. 7. Coll. Cousinéry) ; 6,33 g ; 12h.

**3. [4]** D 3-R 3

a. A. G. GOLIKOV, *art. cit.* n. 9, p. 5, n° 2 (coll. privée qui serait peut-être conservée à Saint-Pétersbourg. Cf. N. KOKKINOS, *op. cit.* n. 8, p. 312. Cependant, il ne m'a pas été possible de le vérifier, étant donné que le Musée de l'Hermitage n'a pas donné suite à mes courriers) ; ? ; ?.

an 13 du règne d'Aristobule = **66-67 p.C.**

AE. 24-26 mm, 11,78 g (3 ex.). Axe : 12 h (3).

**Type 2 [1]**<sup>31</sup> : inscription dans une couronne

*Recueil*, p. 135, n° 2 corr. ; *RPC* 1, p. 570, n° 3839 corr.

D 4 : ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΑΡΙΣΤΟΒΟΥΛΟΥ ΕΤ ΙΓ, buste diadémé et drapé à g.

R 4 : ΝΕΡΩΝΙ ΚΛΑΥΔΙΩ ΚΑΙΣΑΡΙ ΣΕΒΑΣΤΩ ΓΕΡΜΑΝΙΚΩ dans une couronne.

**4. [1]** D 4-R 4

a. Jérusalem, 15112 (= Y. MESHORER, *Ancient Jewish...*, op. cit. n. 9, p. 280, n° 4 et pl. 29 ; Y. MESHORER, *A Treasury...*, op. cit. n. 9, p. 263, n° 366a et pl. 78. Ancienne coll. A. Reifenberg, Jérusalem) ; 9,25 g ; 12 h. Au droit, contremarque : ☒ (?).

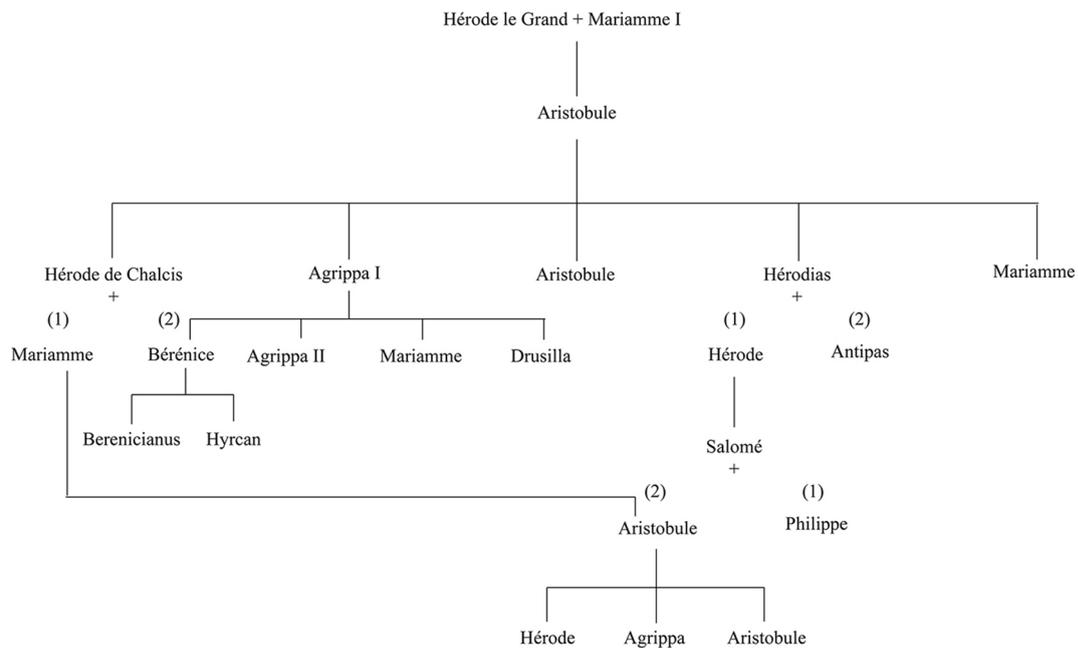
b. Paris, FG 13 (=Th. REINACH, *art. cit.*, n. 9, p. 144, fig. 9 ; *Recueil*, p. 135, n° 2 corr. et pl. suppl. L, n° 12 ; A. REIFENBERG, *art. cit.* n. 9, col. 175, n° 10 corr. droit ; A. REIFENBERG, *Ancient Jewish...*, op. cit. n. 9, p. 48, n° 72 et pl. V ; *RPC* 1, p. 570, n° 3839 corr. et pl. 147 ; Y. MESHORER, *A Treasury...*, op. cit. n. 9, p. 263, n° 366 et pl. 78. Achetée par Fr. Cumont à Yeşilyayla) ; 11,31 g ; 12 h.

c. New York (= R. BARKAY, « A new coin of Aristobulus of Armenia Minor », *INJ* 16, 2007-2008, p. 103-104 et fig. 1. Coll. Abraham D. Sofaer) ; 14,79 g ; 12 h.

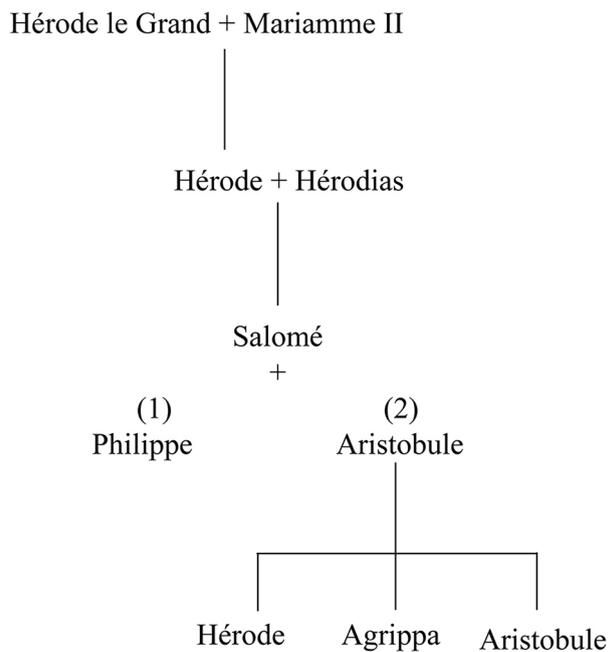


Figure 2 –

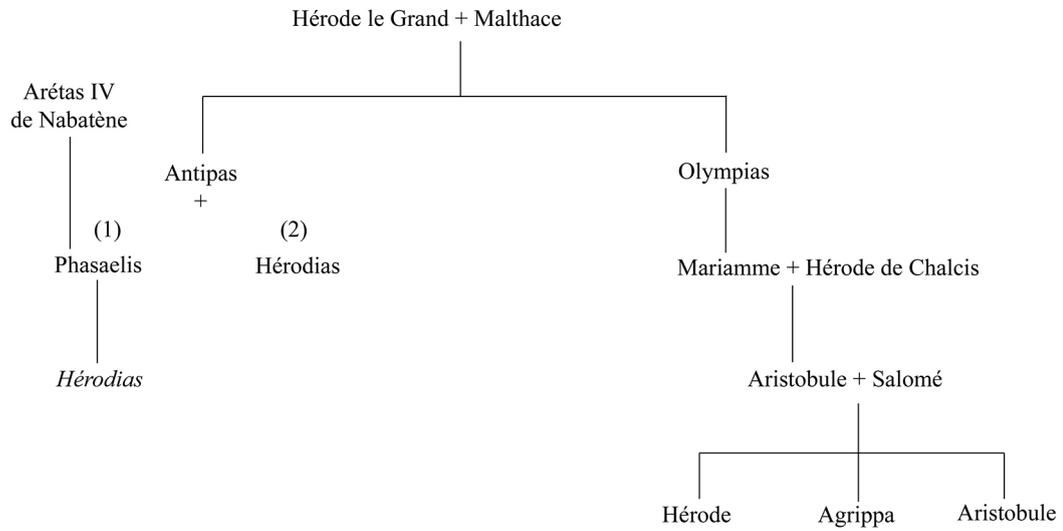
31. Dans le reste du catalogue de 2007, il faudrait remplacer « Type 1 » par « Type 2 » pour les monnaies de l'an 17 du règne d'Aristobule (n° 5-8) et pour celle de Trajan (n° 9). En effet, la succession des types avait été définie selon leur ordre d'apparition dans le catalogue.



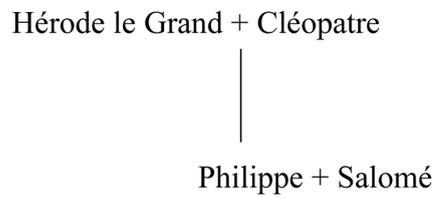
Arbre 1



Arbre 2



Arbre 3



Arbre 4